Université de Strasbourg

Sciences humaines et sociales | 2026-2027

DIPLÔME NATIONAL DE MASTER CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2nd degré

Enseigner les lettres (CAPES lettres modernes et CAPES lettres classiques)

Présentation

Fiche RNCP du master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2nd degré : RNCP31852

Depuis sa création, en 2013, le master "***métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*** " est le master dédié à la formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Organisé par les **instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ)**,il dispense une formation universitaire professionnalisante fondée sur des enseignements articulant théorie et pratique autour d'expériences en milieu professionnel.

La mention MEEF Second degré s'adresse aux étudiants dont le projet est de devenir **professeurs du second degré** et de passer le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) ou le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET) ou le certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP).

Le contenu du master "MEEF" prend appui :

- sur le « **référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation**» (arrêté du 1er juillet 2013) ;
- sur le **référentiel de formation "Former aux métiers du professorat et de l'éducation au XXIe siècle"** dédié au professeur de collège et de lycée. Il définit le contenu de la formation délivrée au sein des INSPÉ et précise les niveaux de compétences à atteindre.

Les deux semestres du Master 1 sont organisés de la même manière :

- Des **UE disciplinaires** visent à se **mettre à niveau dans la (les) discipline(s) académique(s) et scolaire(s)**. Il s'agit en en mobilisant les éclairages de la recherche de parvenir à maîtriser les connaissances attendues de la part d'un enseignant de la(les) discipline(s) et de permettre la maîtrise des programmes d'enseignement.
- Une UE par semestre intitulée «**Mettre en œuvre et réguler les enseignements** » articulée autour du **stage de pratique accompagnée** permet d'observer in situ le fonctionnement d'une classe et de s'initier à la pratique enseignante. L'objectif est que l'étudiant, à l'issue de l'année puisse prendre en main une classe, concevoir et mettre en œuvre une séquence, développer des connaissances sur l'environnement professionnel. Cette UE intègre des enseignements de tronc commun visant la compréhension du **contexte professionnel**. Deux axes prioritaires sont développés :
  - Au premier Semestre : la **connaissance et la capacité à transmettre les valeurs de la République et la connaissance des droits et obligations des fonctionnaires.**
  - Au second semestre : **la connaissance et la prise en compte les singularités des élèves et les contextes d'apprentissage** dans la perspective de permettre aux étudiants inscrits en master MEEF de développer leurs compétences à la mise en œuvre d'une **scolarisation inclusive.**
- Une UE par semestre d'**initiation à la recherche** (« produire de la recherche ») : chaque étudiant réalise un mémoire de master qui articule une problématique, un cadre théorique et une méthodologie de recherche en relation avec une question pédagogique.
- Une UE permet d'intégrer un enseignement visant la maîtrise d'au moins une **langue étrangère** en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues : une **LVE** au choix.

Les deux semestres du Master 2 sont organisés de la manière suivante :

Composante	• Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé)
Langues d'enseignement	• Français
Niveau d'entrée	BAC +3
Durée	2 ans
ECTS	120
Volume global d'heures	816
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	• FI (Formation initiale)
Niveau RNCP	Niveau 7
RNCP	• RNCP38356 : Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2nd degré
Secteurs d'activité	• Enseignement secondaire
Code ROME	• Professeur / Professeure de collège et de lycée • Professeur / Professeure d'enseignement professionnel • Éducateur / Éducatrice de jeunes enfants • Formateur / Formatrice • Éducateur spécialisé / Éducatrice spécialisée
Stage	Oui
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

Pour connaître les modalités d'aménagements pour les publics ayant un profil spécifique, consultez la page dédiée sur le site de l'Université de Strasbourg.

Droits de scolarité

Pour connaître les droits de scolarité, consultez la page dédiée sur le site de l'Université de Strasbourg.

- Au semestre 3, une UE centrée sur la **recherche** a pour ambition de permettre des prolongements de nature professionnelle : identifier et exploiter des travaux de recherches susceptibles de permettre de questionner et d'améliorer la pratique professionnelle.
- A chaque semestre, des **UE disciplinaires** « **Maîtriser les savoirs à enseigner** » visent à compléter et à approfondir les connaissances disciplinaires, et intègrent la préparation aux épreuves d'admissibilité ou d'admission des concours.
- A chaque semestre une UE «**Mettre en œuvre et réguler les enseignements** » articulée autour du **stage** (en **alternance** ou en **pratique accompagnée**) favorise l'expérimentation des approches plurielles en matière de travail avec les élèves et travaille les compétences liées à leur mise en œuvre. Elle vise à accompagner les étudiants et à les faire gagner en autonomie afin qu'ils puissent atteindre le niveau 2 de compétences du cahier des charges (référentiel de formation). Elle et intègre la préparation aux épreuves d'admissibilité ou d'admission des concours.

Contacts

Responsable(s) de parcours

- Corinne Grenouillet
- Eric Tisserand-Bieber

Objectifs

Ce parcours vise à former les futurs enseignants de lettres (CAPES lettres modernes et CAPES lettres classiques) notamment en les préparant au concours de recrutement et en développant les compétences nécessaires pour l'enseignement.

Métiers visés

- Enseignant en collège ou en lycée en France ou à l'étranger
- Professeur documentaliste en collège ou en lycée en France ou à l'étranger
- Chargé de mission (éducation - réussite éducative ; etc.) en collectivité territoriale, chambres consulaires, entreprises...
- Coordinateur pédagogique dans différentes structures (réseaux d'associations, collectivités...)
- Médiateur culturel et scientifique

Les + de la formation

- Professionnalisation au métier de professeur de lettres (classiques ou modernes)
- Préparation au concours de recrutement de professeur de lettres
- 18 semaines de stage en établissement scolaire du second degré avec possibilité d'effectuer le stage de M2 en tant que contractuel alternant en responsabilité de classe et rémunéré par l'Éducation nationale

Critères de recrutement

En référence à l'annexe portant sur les attendus à l'entrée en master MEEF 1er et 2nd degrés de l'arrêté du 28/05/2019 modifiant l'arrêté du 27/08/2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters "métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation" :
Examen d'un dossier fondé sur les résultats, les expériences, le projet et la motivation de l'étudiant (relevés de notes, CV et lettre de motivation obligatoires).

Candidater

Pour connaître les modalités de candidature, consultez la page dédiée sur le site de l'Université de Strasbourg.

Prérequis obligatoires

- **Mention de licence conseillée pour accéder au M1** : Licence lettres (modernes ou classiques), licence humanités
- **Autres prérequis (disciplines, matières, enseignements qu'il est nécessaire d'avoir suivis pour pouvoir y postuler, etc.)** :

  - Option lettres modernes :
  Avoir suivi des cours de littérature française et comparée, et de langue française (linguistique et grammaire).
  Niveau de français (écrit/oral) : C1 minimum

  - Option lettres classiques :
  Avoir suivi des cours de littérature française et comparée, de langue française (linguistique et grammaire), de langues (latin/grec) et littératures anciennes
  Niveau de français (écrit/oral) : C1 minimum

Stage

Stage d'observation et de pratique accompagnée / stage en alternance

Type de stage

Type
Lieu

Semestre
Rythme de présence en structure d'accueil

Type de mission(s)

Les étudiants effectuent deux stages d'observation et de pratique accompagnée en M1 (durée cumulée: 6 semaines) et un stage long en M2 (durée cumulée: 12 semaines).

Deux formes de stages sont possibles en M2:

- **Alternance** : durée de 12 semaines (soit 1/3 temps) avec un double tutorat (par un référent de la structure d'accueil et un référent INSPÉ). L'étudiant "M2 alternant" est placé en responsabilité d'une ou plusieurs classes sous statut de contractuel de l'Éducation nationale rémunéré.
- Ou, pour les étudiants qui ne réalisent pas une alternance, une ou des périodes de stage en milieu scolaire ou dans le champ de l'éducation pour une durée de huit à douze semaines. L'étudiant "M2 non alternant" effectue un stage de pratique accompagnée dans la ou les classes d'en enseignant. Il prend en charge des enseignements mais n'est pas en responsabilité de classe.

Les stages en établissement scolaire (stages d'observation et de pratique accompagnée, périodes d'alternance) sont l'occasion d'observer et de mettre en œuvre des enseignements. Ces stages sont conçus dans une logique d'alternance intégrative progressive. Ils ne sauraient se limiter à l'envoi des étudiants dans les classes mais s'articulent autour d'une réflexion didactique, pédagogique, disciplinaire et épistémologique qui suppose des allers-retours réflexifs entre terrain et lieu de formation.

Organisation pratique des stages.

Dans le cadre de la convention cadre établie entre l'Université de Strasbourg et le Rectorat de Strasbourg, l'organisation des différents stages fait l'objet d'une concertation étroite entre les instances académiques et l'Université.

- **Concernant les stages de pratique accompagnées sous tutelle d'un enseignant titulaire, proposés aux étudiants de M1 et de M2 ("non alternants")**, les instances académiques définissent les lieux d'accueil dans les écoles et les enseignants (tuteurs) susceptibles d'accueillir les étudiants. L'affectation en stage est réalisée par l'INSPÉ sur la base des données fournies par les services académiques. Pour les étudiants, une convention de stage individuelle est établie.
- **Pour les étudiants de deuxième année de master MEEF en alternance (« M2 alternants »)** , un contrat est signé entre les étudiants concernés et l'employeur, contrat établi par le rectorat suite au recrutement par l'employeur. Les modalités de ce recrutement, ainsi que le nombre de contrats, font l'objet d'une concertation préalable avec l'INSPÉ.

Programme des enseignements

Enseigner les lettres (CAPES lettres modernes et CAPES lettres classiques)

Master 2 - MEEF 2nd degré - Enseigner les lettres (CAPES lettres modernes et CAPES lettres classiques)

Semestre 3 - Enseigner les lettres

	CM	TD	TP	CI
UE 3.1 - Se former à la didactique et la pédagogie - concevoir, mettre en œuvre et réguler les enseignements 9 ECTS	-	-	-	-
Option stage - choisir 1 parmi 2				
Stage alternant	-	-	-	-
Stage non alternant	-	-	-	-
TC : PIX + édu module 2	-	14h	-	-
TC - Education au Développement Durable	-	12h	-	-
TC Prolongements, approfondissements et suivi individualisé	-	10h	-	-
Didactique et pédagogie : approfondissement I	-	27h	-	-
Devenir praticien réflexif - choisir 1 parmi 2				
Suivi de stage : AED ayant une expérience professionnelle	-	12h	-	-
Suivi de stage : Novice	-	12h	-	-
UE 3.2 - Littératures d'expression française 8 ECTS	-	-	-	-
Œuvre 5 au programme et préparation à la composition S3	18h	-	-	-
Œuvre 6 au programme et préparation à la composition S3	18h	-	-	-
UE 3.3A - Option lettres classiques - Langue française et langues anciennes 8 ECTS	-	-	-	-
Langue et littérature latines pour l'enseignement S3	-	12h	-	-
Langue et littérature grecques pour l'enseignement S3	-	12h	-	-
Didactique des LCA : grammaire	-	6h	-	-
Didactique des LCA : lettres et civilisation	-	6h	-	-
UE 3.3B - Option lettres modernes - Langue française 8 ECTS	36h	-	-	-
Épreuve disciplinaire appliquée : grammaire et stylistique S3	12h	-	-	-
Épreuve disciplinaire appliquée : didactique S3	12h	-	-	-
Approfondissement - choisir 1 parmi 2				
Approfondissement : Histoire de la langue S3	12h	-	-	-
Approfondissement : FLE / FLS	12h	-	-	-
UE 3.4 - Recherche : Didactisation 5 ECTS	-	-	-	-
Accompagnement pour la didactisation de la recherche	-	12h	-	-

Semestre 4 - Enseigner les lettres

	CM	TD	TP	CI
UE 4.1 - Se former à la didactique et la pédagogie - concevoir, mettre en œuvre et réguler les enseignements 16 ECTS	-	-	-	-

	CM	TD	TP	CI
Option stage - choisir 1 parmi 2				
Stage alternant	-	-	-	-
Stage non alternant	-	-	-	-
TC Synthèse réflexive et entretien professionnel : Se projeter dans le métier de professeur : analyser, argumenter et justifier ses choix, se préparer à l'épreuve d'entretien	-	24h	-	-
TC : PIX +édu module 3	-	8h	-	-
Didactique et pédagogie : approfondissement II	-	12h	-	-
Se préparer à l'oral du concours : méthodologie de l'oral 1	2h	36h	-	-
Devenir enseignant créatif	-	9h	-	-
Diversifier sa pratique - choisir 1 parmi 2				
Option A	-	9h	-	-
Option B	-	9h	-	-
UE 4.2 - Littératures d'expression française 7 ECTS	-	-	-	-
Approches thématiques pour l'enseignement S4	24h	-	-	-
Préparation à la leçon (explication de texte) S4	-	36h	-	-
UE 4.3A - Option lettres classiques - Langue française et langues anciennes 7 ECTS	-	-	-	-
Langue et littérature latines pour l'enseignement S4	-	-	-	12h
Langue et littérature grecques pour l'enseignement S4	-	-	-	12h
Didactique des LCA : grammaire	6h	-	-	6h
Didactique des LCA : lettres et civilisation	12h	-	-	-
UE 4.3B - Option lettres modernes - Langue française 7 ECTS	-	-	-	-
Épreuve disciplinaire appliquée : grammaire et stylistique S4	-	12h	-	-
Épreuve disciplinaire appliquée : didactique S4	-	12h	-	-